

Lundi 25 juillet 2022

## Dynamisation de l'île Lacroix : Les premiers occupants du bâtiment nord sont arrivés !

Il y a tout juste un an, la Ville de Rouen, la Métropole Rouen Normandie et Voies Navigables de France (VNF), gestionnaire du domaine public fluvial de l'État, lançaient un appel à projets sur le bâtiment nord de l'île Lacroix, désaffecté. Doté d'une surface globale de 990 m<sup>2</sup>, le bâtiment accueille ses premiers arrivants. D'autres sont en cours de négociation.



Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, et Frédéric MARCHAND, Adjoint au Maire en charge de la rive gauche et de l'île Lacroix : « Offrant une vue imprenable sur la Seine, juste à l'entrée de l'île Lacroix, nous ne doutions pas que les porteurs de projets seraient séduits par les atouts que présente ce bâtiment. Nous souhaitons la bienvenue à cette association et il nous tarde d'accueillir les prochains, synonyme de réelles appropriation et volonté de dynamisation du secteur ! ».

Pour Dominique RITZ, Directeur territorial du bassin de la Seine et de la Loire aval à Voies navigables de France : « VNF se réjouit d'accueillir de nouvelles activités utiles au territoire dans ce bâtiment idéalement situé mais largement sous utilisé. C'est le fruit d'une démarche partenariale dont nous nous félicitons et que nous entendons poursuivre avec la Métropole et la Ville de Rouen. Nous espérons aussi que les lots encore disponibles trouveront prochainement preneurs ! ».

Pour rappel, les quatre niveaux du bâtiment Nord étaient mis à disposition dans le cadre de cet appel à projets et pouvaient chacun accueillir une activité économique, culturelle ou associative.

Voies Navigables de France a signé une Convention d'Occupation Temporaire (COT) d'une durée de trois ans avec l'Association Média Formation, qui occupera le 3<sup>ème</sup> niveau, directement accessible depuis le Pont Corneille et l'avenue Jacques Chastellain. Les locaux viennent en complément de ceux que l'Association possède déjà au 8 bis rue de l'Industrie-Ile Lacroix. Depuis plus de 20 ans, cet organisme propose une offre de formation et de conseil auprès des particuliers et des entreprises. Partenaire de la ville de Rouen, il œuvre pour l'insertion durable de tous les publics.



Acteur engagé dans la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, il sillonne le territoire Normand à bord des Espaces Numériques Mobiles (ENM) afin de réduire la fracture numérique. Il intervient au plus près des publics dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville et dispose d'une plateforme d'accueil, d'orientation et d'accompagnement (ALICE & PARE 76) pour les publics primo-arrivants, réfugiés, bénéficiaires de la protection internationale.

Les formations proposées sont adaptées à chaque individu, dans le cadre de leur label APP, pour l'orienter sur le marché du travail, l'évaluer, le qualifier ou le perfectionner (<https://www.media-formation.fr>).

**Contacts presse :**

Cabinet du Maire – Vanessa DAVID - [presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr) – 02 35 08 86 53 / **07.62.69.76.40**

Métropole Rouen Normandie – Justine HUNAUT-DEQUATREMARE - [justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr) – 02 32 76 84 24 / 06 60 71 99 61

Voies navigables de France – Direction territoriale bassin de la Seine et Loire aval – Lucie MASSELON – [lucie.masselon@vnf.fr](mailto:lucie.masselon@vnf.fr)



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53